



Curatelle renforcee + droits et devoirs

Par **eiluj**, le **04/05/2010** à **18:47**

Bonjour,

Je cherche à avoir de plus amples informations sur les points suivants dans le cadre d'un majeur sous curatelle renforcée:

- quels sont les droits de la famille sur la visibilité des comptes(courant, épargne) de la personne protégée
- dans le cadre de nécessité de rénovation de l'habitat de la personne protégée quels sont les devoirs de la curatelle?

Merci pour votre réponse

J.L